

CHAMBRY, le 08 novembre 2025

COUPES DEPARTEMENTALES " 2026" DE TENNIS DE TABLE

Echos des heures pongistes N°18

CHALLENGE « Jean-Louis BREYSSE »

Veuillez trouver ci-joint :

L’AFFICHE des COUPES DEPARTEMENTALES "2026"

que nous vous demandons de mettre en évidence dans votre salle.

((ATTENTION)) Affichage et informations aux joueurs doivent être faits dès réception de ces Echos afin que ceux-ci puissent constituer leurs équipes et respecter ainsi la date limite du **VENDREDI 05 DECEMBRE 2025** pour les inscriptions.

LA FEUILLE pour le **VENDREDI 05 DECEMBRE 2025 dernier délai.**

LE CALENDRIER PREVISIONNEL des compétitions (Attention. Quelques légères modifications pourraient avoir lieu en fonction du nombre d'équipes engagées).

Le règlement complet des **COUPES DEPARTEMENTALES** concerne les pages 28 à 31 du règlement des compétitions départementales **UFOLEP Edition de 2011 N°6**.

Il est demandé aux Dirigeants d'en faire une lecture attentive afin de leur éviter des rappels téléphoniques inutiles et de faire participer leurs équipes dans le **respect le plus proche possible du règlement et avec le meilleur esprit sportif. Toute infraction entraînera la disqualification de l'équipe concernée.**

Les 4 coupes « MESSIEURS » (nés en 2008 et avant), concernent donc les juniors.

Les licenciés « jeunes nés en 2009 et après n'ont pas accès à ces coupes « MESSIEURS ».

La coupe « **VETERANS** » est ouverte aux joueurs nés en 1980 et avant : tout classement confondu. Un vétéran peut, s'il le désire, choisir de jouer en **COUPE MESSIEURS** dans la catégorie correspondant à son classement (en ce cas il ne pourra pas s'inscrire en Vétérans).

La coupe « FEMININES » est ouverte à toutes les catégories, et à tous âges.

Les 2 Coupes « JEUNES »

Celle dite « **MINIMES** » destinée aux joueurs nés en 2011 ou après et qui sont classés à 899 points maxi.

Celle dite « **CADETS** » qui est destinée aux joueurs nés en 2009 ou après. Cette Coupe « **CADETS** » est ouverte aux jeunes joueurs Minimes ou Benjamins classés à 900 points ou plus et qui n'ont plus accès (de par leur classement, à la Coupe "MINIMES". Soyez vigilants lors de la constitution de ces équipes afin de respecter ces deux catégories.

La Coupe « **MIXTE** » Masculin né en 2008 et avant (classé à 1699 points maxi) et Féminine (née en 2011 et avant, tous classements autorisés) et membres d'un même club.

Le Responsable des COUPES DEPARTEMENTALES 2026

JEROME GUIGNARD

COUPES DEPARTEMENTALES «2026»

DE TENNIS DE TABLE

CHALLENGE « Jean – Louis BREYSSE »

ATTENTION : Répartition des classements pour les 4 coupes Messieurs adaptée
et qui tient compte des classements par points.

- **Coupe MESSIEURS N° 1** (Classés de 500 à 699 points maxi)
 - **Coupe MESSIEURS N° 2** (Classés de 700 à 899 points maxi)
 - **Coupe MESSIEURS N° 3** (Classés de 900 à 1299 points maxi)
 - **Coupe MESSIEURS N° 4** (Classés de 1 300 à illimités)
- Nés en 2008 et avant (les Juniors sont donc concernés par ces 4 coupes)**
- (Un joueur licencié « JEUNE » ne peut en aucun cas participer en coupe « MESSIEURS »)**
- **Coupe VETERANS** (Toutes catégories) Nés en 1980 et avant
(Un Vétéran peut choisir de s'inscrire en coupe MESSIEURS correspondant à son classement)
 - **Coupe FEMININES** (Toutes catégories) Tous âges
 - **Coupe MIXTE** (Féminine tous âges sauf Benjamines et tous classements + Masculin né en 2008 et avant CI à 1699 points maxi et d'un même club)
 - **Coupe JEUNES « MINIMES** (Classés à 899 points maxi) Nés en 2011 et après
(un Minime ou un Benjamin (CI 900 points ou +) ne pourra participer qu'en coupe « CADETS »).
 - **Coupe JEUNES « CADETS »** (Classés à 1699 points maxi) Nés en 2009 et après
(Cadets + Minimes ou Benjamins classés à partir de 900 points maxi)

DROITS D'INSCRIPTIONS

Par équipe : 9 €

RENSEIGNEZ -VOUS et INSCRIVEZ -VOUS

AUPRES DE VOS DIRIGEANTS AVANT LE

VENDREDI 05 DECEMBRE 2025

COUPES DEPARTEMENTALES " 2026 "

DE TENNIS DE TABLE

CHALLENGE « Jean – Louis BREYSSE »

FEUILLE D'ENGAGEMENTS à faire parvenir pour le : 05 DECEMBRE 2025 à :

JEROME GUIGNARD 34 RUE D'ORTHEUIL 77910 CHAMBRY

TEL : 06.66.40.23.76

Email : **CSCTT@WANADOO.FR**

((ATTENTION *Merci d'avance de bien vouloir respecter cette date afin de faciliter une bonne gestion de vos inscriptions. Tout engagement tardif risque fort de ne pas être pris en compte !!!!!*))

Nom du Club.

(Entourer le chiffre correspondant au nombre d'équipes que vous engager (maxi 4 par coupe)

Coupe MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points maxi : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe MESSIEURS N° 2 CI 700 à 899 points maxi : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points maxi : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe MESSIEURS N° 4 CI 1300 à illimités : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe VETERANS (Toutes catégories) : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe FEMININES (Toutes catégories) : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

Coupe MIXTE (Féminine + Masculin) : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =

(Féminines tous âges sauf Benjamines et tous classements + Masculin né en 2008 et avant classé à 1699 points maxi) (Tous deux membres d'un même club).

Le challenge « Jean – Louis BREYSSE » sera attribué au club ayant le plus grand nombre d'équipes lors des ½ finales des différentes catégories selon un calcul de points.

ATTENTION : Pour les coupes « JEUNES » Minimes ou Cadets tenir compte impérativement des dates de Naissance et du classement éventuel des joueurs : à partir de 900 points. De plus un licencié « JEUNES » (né en 2009 et après) ne pourra en aucun cas jouer en coupes « MESSIEURS »

Coupe JEUNES (Minimes) : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =
(dite "Minimes" nés en 2011 ou après : Classés à 899 points maxi)

Coupe JEUNES (Cadets) : 1 ou 2 ou 3 ou 4 équipes X 9€ =
(dite "Cadets" nés en 2009 ou après : Classés à 1999 points maxi)(Minimes et Benjamins classés à Partir de 900 points)

TOTAL =.....

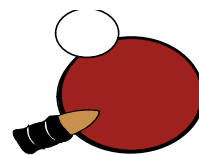
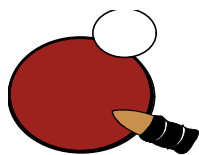
N'ENVOYER PAS DE REGLEMENT. EFFECTUER LE REGLEMENT LORS DE L'ENVOI DE LA FACTURE DE L'UFOLEP.

Les rencontres « Adultes » ont lieu les mardi soir (sauf finales). Les rencontres « Jeunes » ont lieu les samedis après-midi (sauf finales) : Veuillez nous signaler au verso de cette feuille vos problèmes particuliers de salle.

COUPES DEPARTEMENTALES « 2026 »

DE TENNIS DE TABLE

CHALLENGE « Jean – Louis BREYSSE »



Ce calendrier des compétitions est susceptible de subir quelques modifications en fonction du nombre d'équipes qui seront effectivement engagées dans les différentes coupes.

Coupe MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points maxi..... 1° TOUR.....

Coupe MESSIEURS N° 2 CI 700 à 899 points maxi..... 1° TOUR.....

Coupe MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points maxi..... 1° TOUR.....

Coupe MESSIEURS N° 4 CI 1300 à ILLIMITES..... 1° TOUR

Coupe VETERANS (Toutes catégories)..... 1° TOUR.....

Coupe FEMININES (Toutes catégories)..... 1 ° TOUR

Coupe MIXTE (Féminine + Masculin)..... 1 °TOUR

Mardi 13 JANVIER

JEUNES (Cadets)..... 1 ° TOUR —————→ **Samedi 17 JANVIER**

JEUNES (Minimes)..... 1 ° TOUR —————→ **Samedi 17 JANVIER**

Coupe MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points maxi..... 2 °TOUR + 1/2 finales

Coupe MESSIEURS N° 2 CI 700 à 899 points maxi..... 2 °TOUR + 1/2 finales

Coupe MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points maxi..... 2 °TOUR + 1/2 finales

Coupe MESSIEURS N° 4 CI 1300 à Illimités 2° TOUR + 1/2 finales

Coupe VETERANS (Toutes catégories)..... 2° TOUR + 1/2 finales

Coupe FEMININES (Toutes catégories)..... 2° TOUR + 1/2 finales

Coupe MIXTE (Féminine + Masculin)..... 2° TOUR + 1/2 finales

Mardi 27 JANVIER

JEUNES (Cadets)..... 1/4 + 1/2 —————→ **Samedi 31 JANVIER**

JEUNES (Minimes)..... 1/4 + 1/2 —————→ **Samedi 31 JANVIER**

Toutes les FINALES à MELUN

à 20 h 30 précises le samedi 07 février 2026